

Communiqué de presse

Montreux, le 4 février 2019

Votation communale du 10 février 2019 sur l'avenir du Centre de Congrès

Certains électeurs étrangers recevront leur matériel de vote avec retard – la Municipalité met tout en œuvre pour pallier les désagréments engendrés par ce contretemps.

Un problème informatique a privé de leur matériel de vote une partie des électeurs étrangers remplissant les critères pour pouvoir voter sur les objets communaux.

Le problème a été décelé vendredi après-midi 1^{er} février. Face aux nombreux appels d'électeurs étrangers qui s'étonnaient de n'avoir pas reçu leur matériel de vote, la préposée au registre civique a fait des recherches et constaté le problème.

La Municipalité a immédiatement pris des mesures pour permettre aux 1397 électeurs concernés (sur 4455 électeurs étrangers au total) d'exercer leurs droits politiques. Un courrier prioritaire leur a été envoyé le samedi 2 février, leur proposant de venir chercher leur enveloppe de vote directement auprès du greffe municipal, à la Grand-Rue 73, à Montreux. Des horaires élargis ont été mis en place jusqu'à 19h00 les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 février.

Ceux qui, pour différentes raisons, ne pourraient pas se déplacer, sont invités à appeler le greffe municipal au n° 021 962 77 77. Le cas échéant, leur enveloppe leur sera apportée à domicile.

La Municipalité présente ses excuses aux électeurs étrangers concernés et va bien entendu analyser et faire corriger les causes du problème informatique responsable de ce désagrément.

La Municipalité